

# SUD infos PIC



50 boulevard de La Liberté 44100 Nantes  
Tel : 02.51.80.66.80  
Fax 02.40.43.49.96

Nantes, le 19 12 2011

La direction a reçu les organisations syndicales le 15 décembre ; l'ordre du jour était la fermeture du Belem. Un point a été fait sur les raisons de la fermeture :

- Evolution du parc machine de la PIC - Meilleure lecture TAE- Diminuer les transports - Baisse du volume d'entraide de 40 % - Baisse du tri manuel lié à l'augmentation de la mécanisation.

**Les conséquences pour la PIC :** Le trafic sera réintégré en partie sur la PIC de Nantes. Le Tri Départ éco avec environ 50 000 plis / jour d'après la direction. Le reste du trafic ne serait que du transit. A partir du mois d'août une TTF sera intégrée afin de libérer une MTI qui traitera ce trafic. Il sera traité le matin de 5h30 à 13 h30, d'où la possibilité de revoir l'organisation des ilots, mais sans toucher aux horaires.

**Emplois :** La direction prévoit 1 encadrant + 13 agents en lien avec ce flux (9 le matin et 3 AM mais rien de définitif pour l'instant). Ces postes sont en supplément des appels à candidatures actuels.

Nous sommes intervenus sur la question des promotions. Quel impact auront ces mutations. Réponse de la direction : Aucun impact ! La direction indique qu'elle allait revoir la pyramide de promotion. Nous regardons cela de près, mais pour Sud il existe une solution pour régler le problème, c'est le 2.1 grade de base !

Nous sommes aussi intervenus sur l'urgence de nommer des agents en nuit. En effet la situation est de plus en plus tendue.... Pour la direction, il n'y a pas de poste à pourvoir en nuit pour l'instant ! Pourtant, outre les besoins en nuit plus que nécessaire, les agents du Belem avaient aussi un service de nuit et il faut prendre en compte les

attentes des agents. Sud maintient ses demandes d'emplois en nuit ! La direction refuse de prendre en compte la réalité de la situation, il ne faudra pas qu'elle s'étonne de la multiplication des luttes.

**Nous avons aussi posé la question de la fermeture de la CTED de Carquefou :** Pour le moment le directeur refuse d'en discuter, c'est étonnant au regard de l'impact sur le centre de tri en terme de transfert de trafic et de mobilité du personnel. La direction du centre confirme pourtant le transfert du Destinéo sur la PIC et il faudra bien le traiter ? Avec quels moyens ?

**Report des congés et impact sur les bonis :** A la dernière audience, le directeur avait annoncé que le dépôt des congés serait repoussé à fin mai sans impact sur les bonis. L'année dernière une note de service avait validé cette possibilité de report. A priori, tous les syndicats n'ont pas entendu la même chose. Nous avons donc questionné la responsable des ressources humaines de la Pic pour avoir confirmation. Cette dernière confirme le report des congés au 31 mai, mais n'est pas en mesure de confirmer l'affaire des bonis, ni dans un sens, ni dans l'autre, faute de note de service.



C'est donc le flou.... Ce qui ce dit, c'est que le principe de la note de 2011 serait reconduit. Cette dernière maintenait les bonis, Nous en déduisons donc qu'il devrait être de même en 2012 !

Cela devient pénible que la Poste ne soit pas en mesure de dire les choses clairement. Aujourd'hui c'est ni oui ni non, le report au 31 mai c'est oui, les bonis peut-être... Bref rien n'est calé. La fédération

Sud a envoyé un courrier au président de la Poste afin que les choses soient clarifiées, mais toujours pas de réponse.

La direction adore cultiver l'ambiguïté, cela devient sa spécialité ! Sud exige une note de cadrage sur cette question.

**Fêtes de fin d'années :** Un préavis de grève a été déposé par sud pour le dimanche 25 décembre. Le vendredi après-midi et le samedi sont couverts par le préavis national. La CGT a aussi déposé des préavis sur cette période. Un préavis sera aussi déposé pour le 1<sup>er</sup> janvier, sauf si bien sur la direction répond à toutes nos revendications, mais pour cela il faudrait déjà être reçu.

Voir ci-dessous les revendications :

- Compensation de la durée totale de la vacation pour les nuits du 23 décembre, 25 décembre 2011, 30 décembre 2011 et 1<sup>er</sup> janvier 2012 en nuit, soit 8h15 de compensation.



- Compensation de la durée totale de la vacation en jours pour les journées du 24 décembre 2011, 31 décembre 2011.

***La période est difficile : crise économique, salaires bloqués, l'accessibilité à l'emploi de plus en plus difficile etc.. !***

***Pour le gouvernement, pour le MEDEF, les salaires seront toujours trop élevés, les protections sociales toujours trop importantes !***

***Alors, en 2012, faites le choix de rejoindre celles et ceux qui refusent de subir sans lutter !***

***Les libertés ne se donnent pas, elles se prennent !***

- Arrêt des procédures judiciaires contre les désignations SUD au CHS-CT local de la PIC



- Ouverture de négociations sur les compensations, bonis, RE. (Règlement du litige concernant les agents de nuit passés en jour. 2 rex au lieu de 3 et 2 bonis alors que les TP ont 2.5 bonis ?), problème aussi de  $\frac{1}{2}$  REX de nuit transformé en  $\frac{1}{2}$  ca de jour ?.

- Ouverture de négociations sur l'emploi. Outre les comblements d'emplois urgents, nous attirons l'attention sur le fait que les appels à candidatures ne concernent pas la nuit, alors que les besoins sont criants !

**CHS-CT :** Toujours pas de CHS-CT opérationnel sur la PIC. La faute à qui ? A la direction de la Poste qui n'a rien trouvé de plus intelligent que d'assigner en justice les militantes que nous avons désignées. Nous sommes convoqués au tribunal le 11 janvier ; pendant ce temps là, il pleut dans la PIC, et le plafond du parking tombe en lambeau, les plaques tombent du toit....

Voilà, c'était un petit retour sur la situation avant la vraie/fausse (préavis de fin d'année) trêve des confiseurs.